



Direction départementale
des territoires de l'Ain
23 rue Bourgmayr CS 90410
01012 BOURG EN BRESSE CEDEX

Service urbanisme et risques
Unité prévention des risques

Plan de prévention des risques
CÔTIÈRE de L'AIN

Commune de Villette-sur-Ain

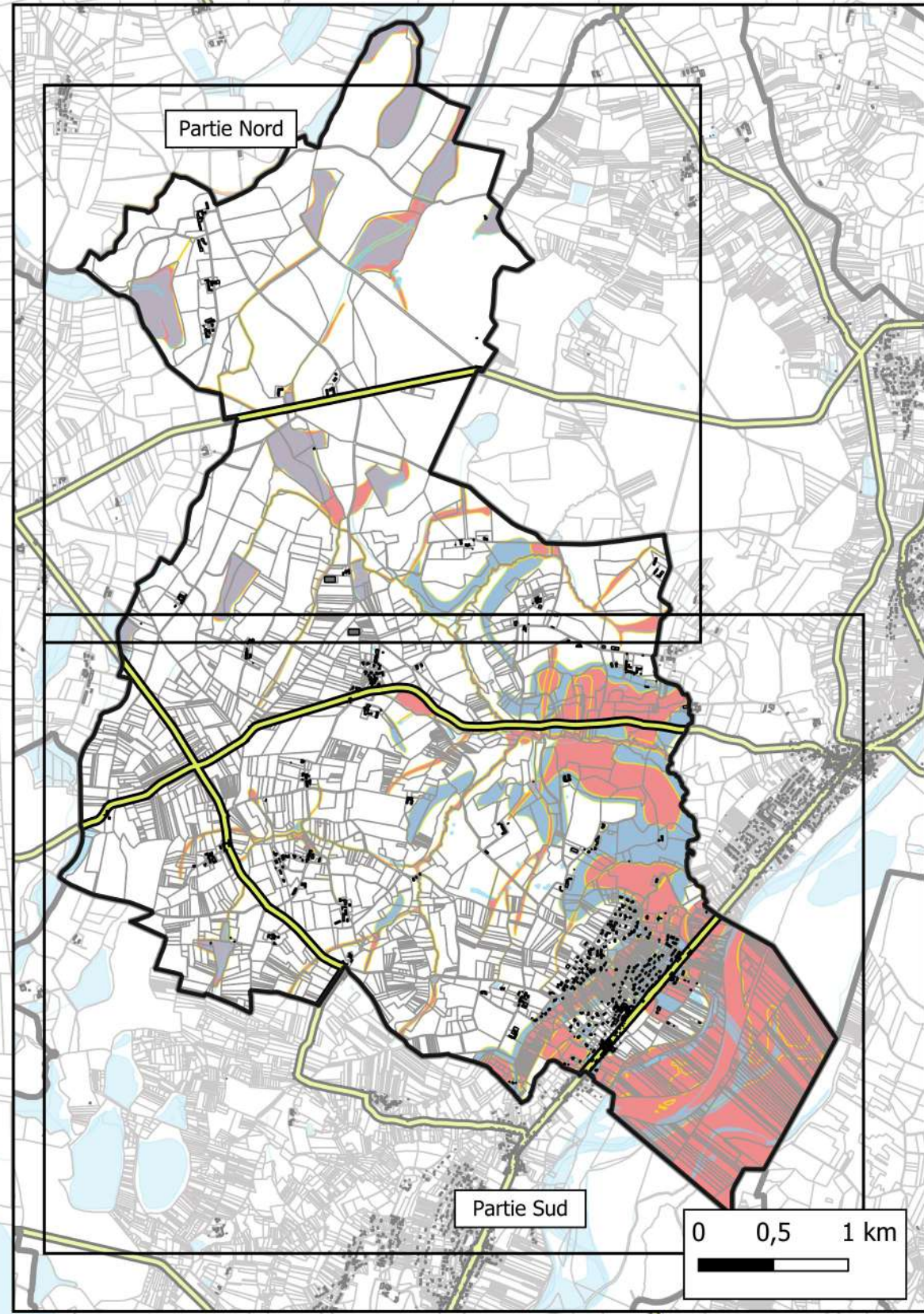
Plan de zonage
Partie Nord

Vu pour rester annexé à notre arrêté de ce jour,
Bourg-en-Bresse, le

Prescrit le 2 septembre 2024
Mis à l'enquête publique
Du 13 octobre 2025 au 20 novembre 2025
Approuvé le

Direction Départementale des Territoires de l'Ain
Réalisation : DDT01 - SUR - PR - 18 mars 2026
Sources : DDT 01 - Alp'Géorisques
Fond cartographique : © IGN - BD Cartho - BD Topo - DGI 2024 - Georef ©

0 250 500 m
Échelle 1/5 000 (au format 1050x841)



Légende

Zonage réglementaire

- Rg - Zone rouge glissement de terrain (inconstructible)
- Ri - Zone rouge inondation (inconstructible)
- Rv - Zone rouge inondation de versant (inconstructible)
- Rn - Zone rouge remontée de nappe (inconstructible)
- Rv - Zone rouge ruissellement (inconstructible)
- Bg - Zone bleue glissement de terrain (constructible sous condition)
- Bi - Zone bleue inondation (constructible sous condition)
- Bn - Zone bleue remontée de nappe (constructible sous condition)
- Bv - Zone bleue ruissellement sur versant (constructible sous condition)

Fond de plan

- Bâtiment dur
- Bâtiment léger
- Parcelles
- Limite de commune

Infrastructures

- Autoroute
- Route départementale
- Voies ferrées
- Lignes électriques

Surfaces en eau
Isocote (MNGF)

